



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2023-12

Type : Ordinaire

Date : 29 mai 2023

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de Ville, 958 Route 500 W, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Vidéo : la réunion du Conseil sera diffusée en direct sur [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

17h30 : Réunion publique de zonage

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, oui

Conseiller quartier 1 Tim Stewart, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Raymond Lalande, oui

Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui

Conseillère quartier 6 Marjorie Drolet, oui

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière

Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

Nicholas Pigeon, Gérant de l'eau et des eaux usées

Sébastien Mainville, Opérateur sénior, eaux et égouts
 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme
 Marc Legault, Directeur des travaux publics
 Daniel R. Desforges, Gérant de l'infrastructure environnementale

Invités présents

None

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 191-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Additions :

- 5.1 Josée Brizard, CAO-Clerk

5.1.1 Mise à jour au sujet d'une négociation avec une corporation

Section 239(2)

(c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

(k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

5.1.2 Litige potentiel avec un résident

Section 239(2)

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local;

(f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

- 8.7 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

8.7.1 Rapport PLA-7-2023 – demande de construction et entretien d'un segment de chemin

- **14.4** Demande de fermeture de rue – Club optimiste de St-Isidore
Festival du Canard et de la Plume

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 192-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune

5. Session Huis clos

Ajournement pour huis clos

Résolution : 213-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **18h51** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239 (2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

(c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local;

(f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

(k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Adoptée

Réouverture après huis clos

Résolution : 193-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **19h51**.

Adoptée

5.1 Josée Brizard, CAO-Clerk

5.1.1 Mise à jour au sujet d'une négociation avec une corporation

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

(c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

(k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

5.1.2 Litige potentiel avec un résident

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

(b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

(e) les litiges actuels ou éventuels, y compris les questions dont les tribunaux administratifs sont saisis, ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local;

(f) les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, y compris les communications nécessaires à cette fin;

6. Adoption des procès-verbaux des séances précédentes

6.1 Procès-verbal de la réunion de conseil ordinaire tenue le 8 mai 2023

6.2 Procès-verbal de la réunion de conseil extraordinaire tenue le 15 mai 2023

Résolution : 193-2023

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que les procès-verbaux des assemblées suivantes soient adoptées tels que présentés :

- Procès-verbal de la réunion de Conseil ordinaire tenue le 8 mai 2023
- Procès-verbal de la réunion de Conseil extraordinaire tenue le 15 mai 2023

Adoptée

7. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

8. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8.1 Nicholas Pigeon, Gérant de l'eau et eaux usées

8.1.1 Rapport final d'inspection pour le système de lagune de Limoges

Résolution : 194-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le Rapport d'inspection 2022-23 pour le Système de Lagune à Limoges, tel que présenté à sa réunion du 29 mai 2023 par le Gérant de l'eau et des eaux usées.

Adoptée

8.2 Marc Legault, Directeur des travaux publics

8.2.1 Rapport TP-10-2023, Poteaux de bornes (balises) – chemin Limoges

Résolution : 195-2023

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 29 mai 2023, par le Directeur des travaux publics dans son rapport TP-10-2023.

Adoptée

8.2.2 Rapport TP-11-2023, Pavage de la route 700 Est

Résolution : 196-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 29 mai 2023, par le Directeur des travaux publics dans son rapport TP-11-2023.

Adoptée

8.3 Daniel R. Desforges, Gérant de l'infrastructure environnementale

8.3.1 Rapport ENV-02-2023 – Prolongement de contrat avec Mike Waste Disposal Inc.

Résolution : 197-2023

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 29 mai 2023, par le Gérant de l'infrastructure environnementale dans son rapport ENV-02-2023.

Qu'il soit aussi résolu que le Conseil autorise la DG-Greffière à signer l'entente avec Mike Waste Disposal Inc.

Adoptée

8.4 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

8.4.1 Rapport RE-08-2023, Plan d'action pour l'études structurelle des centres communautaires Caledonia et St-Albert

Résolution : 198-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport RE-08-2023, tel que présenté à sa réunion du 29 mai 2023, par la Directrice des Loisirs.

Qu'il soit aussi résolu que les actions soient entreprises telles que dirigées par le Conseil, incluant des estimés et appels d'offres et de revenir au conseil pour direction avant d'entreprendre les correctifs.

Adoptée

8.5 Eric Leroux, Surintendant du drainage

8.5.1 Rapport Drainage 02-2023 – Demande d'entretien du Drain Municipal Dignard

Résolution : 199-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil municipal approuve sous l'article 74 de la Loi sur le drainage de l'Ontario 1990, Chapitre D.17 la demande de F&F Inc. pour l'entretien du drain municipal Dignard situé dans l'ancien canton de Plantagenet Sud.

Adoptée

8.6 Josée Brizard, CAO-Clerk

8.6.1 Membres du Comité du programme de gestion d'urgence

Résolution : 200-2023

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Danik Forgues

Attendu que le règlement de l'Ontario 380/04 exige que le conseil nomme les membres du comité de programmation de gestion des urgences ;

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve les nominations suivantes :

- Coordonnateur de programme (CEMC)
- Coordonnateur de programme suppléant
- Des membres du Conseil
- Agent de communication
- Agent de télécommunication
- Représentant de la Police Provinciale de l'Ontario (OPP), détachement du Comté de Russell
- Représentant de l'OPP, détachement de Hawkesbury
- Un résident de la Municipalité de La Nation

Adoptée

8.7 Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

8.7.1 Rapport PLA-7-2023 – demande de construction et entretien d'un segment de chemin

Résolution : 201-2023

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la DG-Greffière soit autorisée à signer l'entente de construction et d'entretien de chemin avec Agri-Caledonia Inc. tel que recommandé dans le rapport PLA-7-2023.

Adoptée

Ajournement pour une réunion publique de zonage

Résolution : 202-2023

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **17h29** pour une réunion publique de zonage.

Adoptée

Réouverture après une réunion publique de zonage

Résolution : 205-2023

Proposée par: Raymond Lalande

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que l'assemblée du Conseil soit rouverte à **18h05**.

Adoptée

9. Avis de motions proposées

10. Affaires découlant des réunions précédentes

11. Délégations

12. Règlements municipaux

12.1 Règlement 71-2023 – Entretien des propriétés

12.2 Règlement 79-2023 – Désignation d'un coordinateur du programme de gestion des urgences et son suppléant

12.3 Règlement 72-2023 – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 30, Concession 6 in the former Township of Cambridge

12.4 Règlement 73-2023 – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 7, Concession 18, former South Plantagenet

12.5 Règlement 74-2023 – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 15, Concession 12 in the former Township of South Plantagenet

12.6 Règlement 76-2023 – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 7, Concession 13 in the former Township of South Plantagenet

Résolution : 206-2023

Proposée par: Marjorie Drolet

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le règlement n° 71-2023 à 74-2023, le règlement 76-2023 ainsi que le règlement 79-2023, et tels que décrits à l'ordre du jour le 29 mai 2023 soient lus et adoptés en première, deuxième, et troisième lecture.

- **Règlement 71-2023** – Entretien des propriétés
- **Règlement 79-2023** – Désignation d'un coordinateur du programme de gestion des urgences et son suppléant
- **Règlement 72-2023** – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 30, Concession 6 in the former Township of Cambridge
- **Règlement 73-2023** – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 7, Concession 18, former South Plantagenet
- **Règlement 74-2023** – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 15, Concession 12 in the former Township of South Plantagenet
- **Règlement 76-2023** – changement de zonage – Propriété située sur la partie de Lot 7, Concession 13 in the former Township of South Plantagenet

Adoptée

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

13.1 Comptes payables

Résolution : 207-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le conseil approuve les comptes payables jusqu'au 15 juin 2023.

Pièce justificative 10: **1 072 896,05 \$**

Adoptée

14. Autres

14.1 Demande d'exemption au règlement sur le bruit – Club optimiste de St-Isidore Festival du canard et de la plume

Résolution : 208-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande du Club Optimiste de St-Isidore pour une exemption au règlement sur le bruit commençant le 10 juin 2023 à 23h00 et se terminant le 11 juin 2023 à 1h00 a.m. pour le Festival du Canard et de la Plume.

Adoptée

14.2 Demande de don – École élémentaire catholique Saint-Albert Journée Champêtre

Résolution : 209-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 750,00 \$ à l'École élémentaire catholique de St-Albert provenant du compte de don du quartier 3.

Adoptée

14.3 Demande de don – Le Bac à dons de St-Isidore Paniers de Noël

Résolution : 210-2023

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 750,00 \$ au Bac à dons de St-Isidore, 400,00 \$ provenant du compte de don du Maire, 250,00 \$ provenant du compte de don du quartier 1, et, 100,00 \$ provenant du compte de don du quartier 2.

Adoptée

14.4 Demande de Fermeture de rue, Club optimiste de St-Isidore
Festival du Canard et de la Plume

Résolution : 211-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la fermeture de la rue Champlain entre la rue De l'Arena et la rue Sabourin, la fermeture de la rue De l'Arena, entre la rue Champlain et la caserne de pompier, et la fermeture de la rue Ranger, à St-Isidore, le 10 juin 2023 entre 7h00 a.m. et 17h00.

Qu'il soit aussi résolu que le Conseil autorise que les véhicules empiètent sur la rue De l'Arena ainsi que sur la rue Champlain lors de l'événement du Salon de l'auto qui aura lieu le 11 juin 2023 à St-Isidore.

Qu'il soit aussi résolu que le municipalité envoi un avis de non-stationnement aux résidents pour la rue De l'Arena et la rue Champlain pour l'événement mentionné ci-dessus.

Adoptée

15. Rapports mensuels divers

15.1 BESO – Flambées en cours

16. Correspondance

16.1 AMO – *Watchfile*

16.2 Leadership Féminin Prescott-Russell – Soutien pour le projet de loi 5 - Loi sur l'arrêt du harcèlement et des abus par les dirigeants locaux

16.3 Canton de Bonfield - soutien à la résolution demandant au ministre des affaires municipales et du logement de la province de l'Ontario de protéger la vie privée des candidats et des donateurs

16.4 Comtés unis de Stormont, Dundas & Glengarry – Résolution au sujet du Projet de loi 23, Loi de 2022 visant à accélérer la construction de plus de logements et de la déclaration de principes provinciale de 2020

16.5 *Eastern Ontario Wardens' Caucus* – Priorités stratégiques 2023

16.6 National Chronic Pain Society - demande de soutien au sujet des changements de couverture d'Assurance-santé de l'Ontario pour les traitements de douleurs chronique

16.7 Comtés Unis de Stormont, Dundas et Glengarry – Reconstruction et amélioration de drainage, Chemin de Comté 22

Résolution : 212-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour du 29 mai 2023 soit reçue.

Adoptée

17. Événements à venir

17.1 du 9 au 11 juin 2023 – Festival du Canard et de la Plume

17.2 11 juin 2023 – *Vankleek Hill Myeloma Canada Ride*

17.3 12 juin 2023 – Réunion de conseil ordinaire

17.4 24 juin 2023 – Journée communautaire de Limoges

17.5 25 juin 2023 – Portes Ouvertes – église St-Bernard à Fournier

17.6 26 juin 2023 – Réunion de conseil ordinaire

18. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 215-2023

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le règlement no 80-2023, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 29 mai 2023, soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

19. Ajournement

Résolution : 216-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **19h53**.

Adoptée